

Agreste Bourgogne-Franche-Comté



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

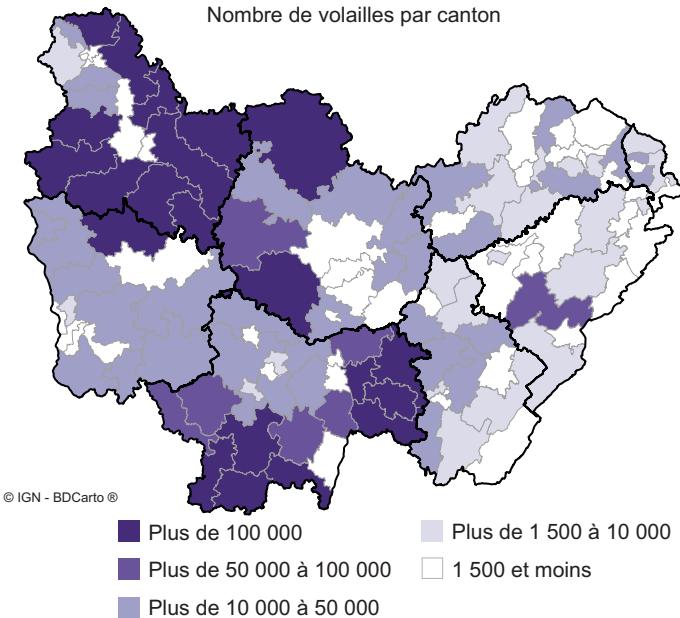
Décembre 2017



LA FILIÈRE VOLAILLE

La production

Nombre de volailles par canton



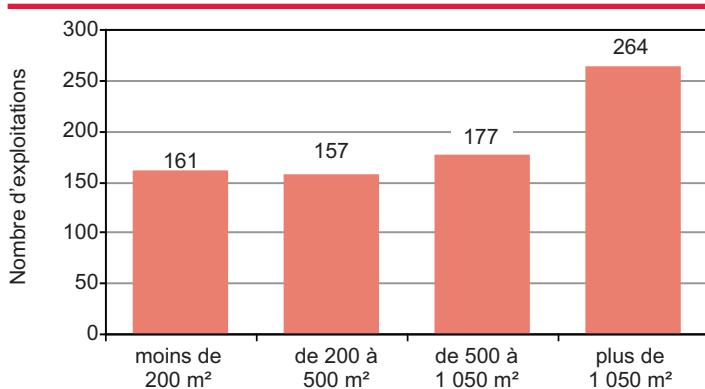
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

L'Yonne et la Saône-et-Loire en tête de la production de poulets de chair

En milliers de tête	Poulets de chair	Pintade	Canards	Dindes
Côte-d'Or	1 135	21	6	64
Saône-et-Loire	2 635	192	432	63
Yonne	3 206	3	4	36
Autres départements	705	25	5	69
Bourgogne-Franche-Comté	7 681	241	447	232

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2016

Répartition des exploitations avec volailles de chair selon la taille du bâtiment



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

La production de volailles de chair en Bourgogne-Franche-Comté se concentre dans deux départements : l'Yonne et la Saône-et-Loire. Ainsi, en 2016, 42 % des effectifs de poulets de chair sont localisés dans l'Yonne et 34 % en Saône-et-Loire. Des élevages sont également présents dans l'ouest de la Côte-d'Or. De nombreux producteurs adhèrent à des démarches d'entreprises, les trois principales étant DUC au nord de la région et LDC et Sanders Aurore au sud.

En 2013, les 288 éleveurs spécialisés dans les moyennes et grandes exploitations élevaient 68 % des volailles présentes en Bourgogne-Franche-Comté. D'autres éleveurs importants de volailles associent cet activité à d'autres élevages hors sol ou l'élevage allaitant. Vingt exploitations de très grande taille (effectif supérieur à 50 000 poulets de chair) sont situées dans les départements bourguignons.

De 2010 à 2016, si les effectifs de poulets de chair et de canards à rotir augmentent d'environ un tiers, le nombre de dindes est en baisse (-36 %) ainsi que le nombre de pintades (-13 %).

Exploitations avec volailles de chair en Bourgogne-Franche-Comté

	2000	2010	2013
Exploitations avicoles avec nombre significatif de volailles (*)	998	759	794
dont moyennes et grandes	846	689	729
dont spécialisées (OTEX 5200)	296	312	288

(*) ayant au moins 100 poulets ou 100 dindes ou 50 pintades ou 20 canards ou 10 oies

Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010, Enquête structure des exploitations agricoles 2013



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

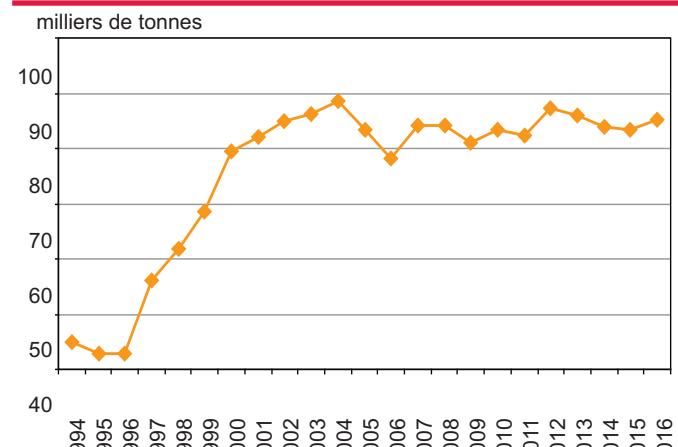
La filière volaille en Bourgogne-Franche-Comté - Décembre 2017

DRAAF
Bourgogne-Franche-Comté

L'organisation économique est structurée autour des sites industriels des groupes LDC (71) et DUC (89). Suite au développement de la production de poulets certifiés DUC, le tonnage abattu est en forte progression de 1996 à 2003, avant de se stabiliser au dessus de 82 000 tonnes.

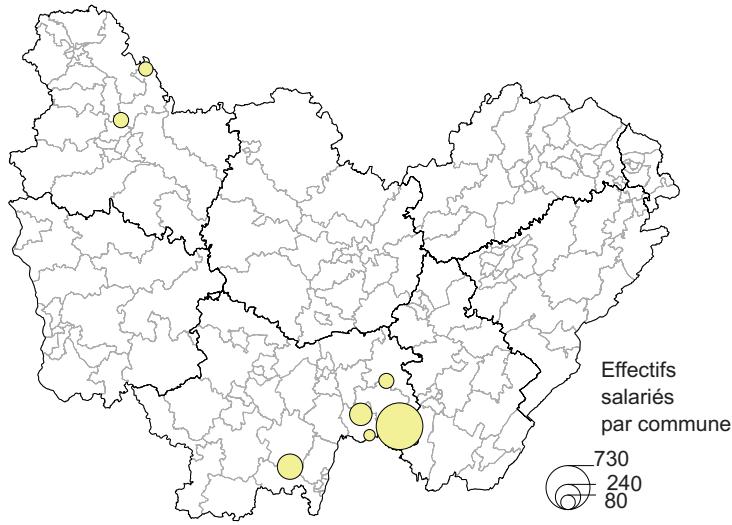
En décembre 2016, le groupe néerlandais Plukon Food acquiert le spécialiste de la volaille DUC. La société Plukon s'est engagée à investir 20 millions d'euros sur trois ans pour augmenter la production du groupe et améliorer son outil industriel (Source : Les Echos)

Des abattages stabilisés autour de 82 000 tonnes de volailles



Source : Diffaga

Les industries d'abattage de volailles localisées en Saône-et-Loire et dans l'Yonne



© IGN - BDCarto ®

Source : Insee - CLAP 2015
Champ : établissements de 20 salariés et plus

Les industries de viande de volailles emploient en 2015 1 692 salariés, soit 9,5 % des salariés du secteur agroalimentaire régional. Les filières de volailles de chair sont plus développées en Saône-et-Loire et dans l'Yonne, structurées autour des sites industriels des groupes LDC et DUC. En 2015, les abattoirs de la région, localisés en Saône-et-Loire et dans l'Yonne ont traité 83 354 tonnes soit 2,5 % du volume national dont 1 380 tonnes d'AOP Volailles de Bresse et 2 260 tonnes de volailles Label Rouge (soit respectivement 1,7 % et 2,7 % des abattages régionaux).

Les signes et démarches de qualité

La majorité de la production régionale correspond à une production de volailles standard ou certifiées (DUC principalement). Néanmoins, en Saône-et-Loire et dans le Jura, dans l'aire AOP Volailles de Bresse, 70 petites exploitations élèvent des poulets en 108 jours sur des parcours herbeux. Avec une offre inférieure à la demande, la filière dispose d'un potentiel de développement notamment par l'installation de nouveaux arrivants. Il existe également des élevages fermiers Label rouge. Les volailles sont élevées en bâtiment en 86 jours mais avec accès au parcours plein air. Enfin, environ 2 % des exploitations produisent des volailles en agriculture biologique. En 2016, 221 900 poulets de chair sont produits en agriculture biologique, dont 70 % dans l'Yonne (source Agence Bio).

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex
Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99

© Agreste 2017

Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte
@agriculture.gouv.fr
www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur : Vincent Favrichon
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédaction : Laurence Malet